

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple - Un But - Une Foi



**MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE L'EQUIPEMENT RURAL ET DE
LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE**



**PROJET D'APPUI REGIONAL A
L'INITIATIVE POUR L'IRRIGATION
AU SAHEL (PARIIS)**

PROJET D'APPUI REGIONAL A L'INITIATIVE POUR L'IRRIGATION AU SAHEL (PARIIS)

Financement de la Banque Mondiale **No Prêt**: 6159 SN et de la Coopération Espagnole. N° **No Prêt**
C2190

**Appel à candidature pour la sélection de sous projets éligibles au financement des solutions
d'irrigation de type 2 N° 03 2023 PARIIS Sénégal**

Cadre de l'appel

L'Initiative pour l'Irrigation au Sahel (2iS) qui est une initiative conjointe des six pays du Sahel (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad) s'inscrit dans la suite du forum de Dakar et a conduit à la mise en place du Projet d'Appui Régional à l'Initiative pour l'Irrigation au Sahel (PARIIS) dont le but ultime est de faire des aménagements viables dans les pays.

Au niveau régional, le projet PARIIS est mis en œuvre par le CILSS. Au Sénégal, le PARIIS placé sous la tutelle du Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural (MAER) est coordonné par une Unité de Gestion du Projet (UGP). Elle travaille en partenariat avec des Agences d'exécution désignées. Il s'agit de l'ANIDA, la SAED, la SODAGRI, la DBRLA, ainsi que la DGPPE.

Parmi les types de système d'irrigation promus par le PARIIS, le type 2 correspond au Système d'irrigation privé à petite échelle pour des particuliers ou les petits groupes de producteurs utilisant du matériel de pompage et de distribution d'eau par divers canaux ou tuyaux.

La promotion du type 2 passe par le financement de sous projets qui désignent des investissements spécifiques dont les promoteurs proposent l'exécution. Pour ce faire, le PARIIS lance un troisième appel à candidature pour la soumission de demandes de financement de sous projets d'irrigation de type 2.

Modalités de mise en œuvre

- **Eligibilité**

Cet appel est ouvert aux porteurs de sous projet d'irrigation de type 2, dans la zone d'intervention du Projet, ZIP A Vallée du fleuve Sénégal, ZIP C Bassin arachidier et ZIP C Casamance. Il s'agit des producteurs privés ou petits groupes de producteurs actifs dans l'irrigation à petite échelle (périmètres inférieurs à 10 ha).

- **Sélection**

La sélection des dossiers se fera sur la base des critères de viabilité définis dans le cadre du projet PARIIS et de l'engagement pris dans la requête de financement à apporter sa contribution au coût de réalisation du sous projet.

- **Diagnostic et élaboration du sous projet**

Les sous projets sélectionnés seront diagnostiqués en vue de collecter toutes les informations utiles liées à l'activité et aux promoteurs afin de s'assurer que l'investissement est bien dimensionné et d'élaborer le dossier technique et le plan d'affaires. Pour chaque promoteur, le sous projet finalisé combinerà les quatre piliers de la solution d'irrigation définie par le PARIIS.

- **Convention de financement**

L'appui est destiné à des promoteurs ayant des parcelles entre 0,5 et 10 ha. Le montant total de la subvention qui fera l'objet d'une convention de financement couvre spécifiquement les investissements et n'excédera pas 50% du montant des investissements. Selon le tableau des investissements par type d'irrigation du PARIIS, ce montant a été plafonné à 3, 5 millions de FCFA/ha pour la solution d'irrigation type 2.

- **Procédures de soumission**

Les soumissionnaires éligibles manifestent leur intérêt dans un dossier qui comportera :

- une requête de financement (selon le modèle du dossier d'appel à sous projet),
- une carte d'identité/NINEA du promoteur,
- l'acte foncier du périmètre de réalisation du sous projet.

La liste des éléments constitutifs du dossier, les critères de sélection et les modèles de fiche d'identification sont à retirer par les postulants auprès des structures ci-après :

- UGP du projet PARIIS : Lot 20, Zone de Remembrement des Almadies derrière station Shell et Brioche dorée
- Voie électronique en envoyant une demande au niveau de l'adresse du PARIIS suivante : pariis@pariis.sn
- Par téléchargement sur le site du PARIIS ; [PARIIS Senegal](#)

Les candidatures féminines sont fortement encouragées

La date limite de dépôt des dossiers de demande de financement, rédigés en français, est fixée au 23 mai 2023 à 17 heures aux adresses indiquées ci-dessus.